



# HISTOIRE DU SNUTER ET DE LA FSU



## Entretien avec Julien Fonte Avril 2023

Julien Fonte est fonctionnaire territorial en Seine-Saint-Denis et co-secrétaire national FSU Territoriale. L'autre co-secrétaire est Hélène Puertola. **Le SNUTER s'est créé en décembre 2015** par la fusion du SNUACT qui agissait sur les collèges et les lycées et du SNUCLIAS qui correspondait aux collectivités locales et sociales. Le SNUCLIAS s'est développé en 2003 par des départs de syndicalistes au sein de la CFDT.

Le FSU territoriale a mis 10 ans pour fusionner entre les différents secteurs. Le SNUTER défend les territoriaux mais également marginalement le personnel privé, telles que les crèches associatives, les assistantes maternelles.

La FSU a pour axe de défendre les transformations sociales, l'écologie, le féminisme, l'égalité, l'antiracisme. Il agit de deux façons différentes : en luttant sur le terrain, et par la négociation, en établissant le dialogue social.

« A l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux généraux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice. Aujourd'hui, elle est présente dans les trois fonctions publiques : État, territoriale et hospitalière. Elle compte 160 000 adhérents. La Fédération promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe. Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme. Elle favorise le développement du rôle et de la place des femmes dans la société. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde. Elle favorise la coopération et la solidarité syndicales internationales, notamment avec les pays les plus pauvres.

C'est ainsi qu'est née la **Fédération Syndicale Unitaire**, de la rencontre d'agents découvrant le syndicalisme et de syndiqués expérimentés. Grâce à la volonté et l'implication de celles et ceux qui le souhaitaient nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés à savoir la création et l'animation d'un syndicalisme ouvert, éthique et non professionnalisé. Le travail sur les statuts du syndicat a permis de fixer des règles collectives qui favorisent la diversité des investissements et une action syndicale renouvelée et dynamique. En effet nous avons pour souhait de redonner du pouvoir au collectif et c'est pour ces raisons que nos jeunes statuts ne ressemblent à aucun autre :

- Ils limitent le mandat syndical à deux exercices afin de permettre un renouvellement des idées et des dynamiques
- Ils permettent aux syndiqués de révoquer à tout moment les instances dirigeantes des sections et du syndicat
- Ils n'autorisent pas « les permanents syndicaux » sur le principe qu'être « syndicaliste » n'est pas un métier et que vivre les conditions réelles de travail permet de mieux comprendre le Travail.

La FSU se veut donc un syndicat de salariés, pour les salariés, animé par les salariés.

- Ils placent comme prioritaire la question de la parité et de la place des femmes dans l'organisation.
- Ils permettent à chaque agent d'adhérer grâce à une cotisation syndicale peu onéreuse. »

La FSU englobe 23 syndicats différents. Le SNUTER est le 3eme syndicat de la FSU. Il y a actuellement 12500 adhérents et le SNUTER existe depuis 15 ans.

### **Les tendances de la FSU :**

1/ Unité et Action, c'est la tendance majoritaire. La direction des syndicats se veut encadrante, respecte les institutions et est très prudente concernant les questions sociétales, elle a une approche consensuelle.

2/ Ecole Émancipée, c'est une tendance plus offensive, qui est axée sur l'action. La vision du syndicat est une composante du mouvement social. C'est une orientation plus radicale et qui tient compte de minorité. Cette tendance aborde les questions de féminisme, d'écologie, d'antiracisme d'une manière plus offensive et n'a pas peur de se froter aux institutions.

3/ Émancipation: Mouvement encore plus radical. Cette tendance est née d'une scission au sein de l'école émancipée.

4/ Uris: Tendance plus radicale que les deux premières. Leur manière de contrer et de rendre public leur désaccord c'est de demander systématiquement une manifestation générale devant l'assemblée nationale.

5/ Front Unique: Tendance la plus radicale. Elle ne s'associe pas à la direction de la FSU et défend la non-collaboration avec les gouvernements.

### **Le SNUTER n'a pas de tendance**

**Le SNUTER** a 53 antennes dans la FSU : 40 antennes avec 1 syndicat par département et 11 syndicats au conseil régional.

Le plus grand nombre d'adhérents se trouve dans les Bouches du Rhône avec 2000 adhérents sur 6000 agents présents. A Paris l'antenne du SNUTER s'appelle SUPAP (Syndicat unitaire

personnel parisien. Il est spécifique car il n'y a pas que des territoriaux. A Paris il y a 60 000 adhérents.

Le premier syndicat SNUTER-FSU se situe dans la Haute Vienne devant la CGT.

Il existe également un autre syndicat territorial : le FAFPT (essentiellement dans l'Est de la France et qui comprend entre autres le secteur des pompiers.)

« Le SNUTER-FSU se propose de promouvoir un syndicalisme démocratique, souverain dans son champ de syndicalisation et participant pleinement à l'activité fédérale de la FSU. Un syndicalisme de concertation et de négociation, un syndicalisme de défense des intérêts collectifs et individuels des personnels du secteur public comme du secteur privé, des demandeurs d'emploi et des précaires. Un syndicalisme de transformation sociale, de proposition, de négociation, de mobilisation. Un syndicalisme de solidarité qui lutte pour obtenir un meilleur partage du travail et des richesses. Le Syndicat national unitaire de la Territoriale a notamment pour objectifs : de défendre le service public dans le respect des droits des personnels et des usagers, d'œuvrer pour son maintien et son développement, de développer la place et le rôle des femmes dans le monde du travail et la société, d'œuvrer en faveur de choix de justice, d'égalité et de démocratie dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux, économiques et de santé, de promouvoir une société responsable et citoyenne, de lutter contre toutes les formes d'exploitation, de domination, d'aliénation ou d'oppression. Le SNUTER-FSU s'est doté de 3 instances : 1 CDN de 120 membres, 1 BDN de 60 membres et 1 SN de 16 membres. »

70 % du travail du syndicat est de porter de l'aide individualisée, en résolvant des problèmes, des situations professionnelles particulières.

**Le SNUTER National a pour rôle** de coordonner et de synthétiser les décisions des syndicats locaux. Les idées ne viennent pas de la tête mais du terrain et remontent vers le national. Volonté d'être ancré dans le concret, les pieds sur terre : sur les revendications des métiers dans les collectivités territoriales.

### **L'organisation du SNUTER-FSU :**

Tous les 4 ans, il y a un **congrès** où les syndicats envoient leurs délégués. Il s'agit de voter les différentes orientations du syndicat.

Le SNUTER est composé d'un **Bureau National** comprenant 60 membres qui sont décisionnaires : il y a 20 membres qui sont décidés en fonction du nombre d'adhérents dans les syndicats et 40 qui sont élus lors des congrès. La fonction du Bureau National du SNUTER est de planifier le budget, les formations, l'organisation...

Il y a enfin un **Conseil National** (96 personnes) qui se réunissent 1 à 2 fois entre les congrès.

ADHERENTS .ES



**SNUTER-FSU44** (Syndicat National Unitaire de la Territoriale)

Secrétaire Départementale : Laurence Gabillard-Rivereaud

Trésorière Départementale : Christine Sudre

Trésorière Adjointe : Carole Landais



**SNUTER-FSU NATIONAL**

Co-Secrétaires généraux :

Hélène Puertolas

Julien Fonte



**FSU** (Fédération Syndicale Unitaire)

Secrétaire Général : Benoit Teste

